



Genève, le 22 juin 2016
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Introduction du mercredi matin à l'école : un premier rapport de suivi

L'introduction du mercredi matin à l'école primaire est entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2014. Deux ans plus tard, il était opportun de faire un premier bilan. Le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) a donc conduit une évaluation organisationnelle faisant l'objet d'un rapport publié aujourd'hui. Un second bilan portant sur les aspects pédagogiques du mercredi matin sera initié au terme de l'année scolaire 2017-2018. (...)

Télécharger la version pdf pour lire le communiqué dans son intégralité